

N°2



**COMITE D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION D'ARRONDISSEMENT
SÉANCE DU 19 JANVIER 2021**

— COMPTE-RENDU INTÉGRAL —

Le mardi 19 janvier 2021 à 17 h 00, les membres du Conseil du 5e arrondissement de Paris se sont réunis dans la salle des Commissions sur convocation adressée individuellement à chacun des conseillers par Mme la Maire du 5e arrondissement le lundi 11 janvier 2021, conformément aux dispositions des articles L.2121-10, L.2121-12 et L. 2511.10 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Conformément à l'article L. 2511.24 du Code Général des Collectivités Territoriales, les associations affiliées au Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement ont été conviées afin de participer au dit comité.

Publication de la convocation et de l'ordre du jour a été faite à la même date sur le panneau de la mairie du 5e arrondissement prévu à cet effet.

La majorité des 14 membres du Conseil d'arrondissement en exercice était présente à l'ouverture de la séance en visioconférence :

| | | |
|----------------|------------|--------------|
| M. AUDOUIN | M. BARRAT | Mme BERTHOUT |
| M. CIVEL | Mme EROL | M. ISARE |
| Mme LEMARDELEY | Mme ROSSET | |

Absent.e.s : Mme BIRABEN, M. BOUCHET, M. CASANOVA, Mme GABADOU, Mme HACKE, Mme HOOGSTOËL.

Mme Florence BERTHOUT, Maire du 5e arrondissement, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à 17 h 05 sur l'ordre du jour prévu par la convocation à laquelle étaient jointes des notes de synthèse en application de l'article L.2121-12 du C.G.C.T.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance M. Alexandre BARRAT, Adjoint à la Maire du 5e arrondissement, chargé des finances, du budget, de la prévention, de la sécurité et de la tranquillité de l'espace public.

L'ordre du jour a porté sur la « Sécurité du quotidien ».

Ordre du jour définitif :

1 - Désignation du secrétaire de séance.

2 - Questions des associations du 5e :

Mme Nathalie BREUGAT, Chef d'établissement de l'école Sainte-Catherine pose la question de la sécurité de la rue des Bernardins au niveau du 13/15, en face de l'école. Si un ralentisseur pouvait être installé juste avant, cela permettrait de ralentir la vitesse des véhicules qui passent vraiment très vite. Serait-il possible aussi de descendre légèrement le panneau lumineux qui informe de la présence d'enfants, car les conducteurs ne semblent pas le voir ?

M. Philippe GLUZMAN, Président de l'association Cinq sur Cinq pose la question de la sécurité sur le quartier Maubert. Il évoque le problème des SDF qui squattent devant les commerces et pose de gros problèmes aux commerçants et habitants du quartier Maubert. Sans compter que les jours de marché, des enfants roms s'organisent en fin de marché pour dérober les commerçants du marché de marchandise et voire plus.

Mme Sarah REGLEY, FCPE de l'école Buffon, pose la question de la sécurité aux abords de l'école : le nouvel éclairage devant l'école (sur la place) apparaît insuffisant, serait-il possible de l'augmenter ?

Mme Christine BORZELLINO, Présidente de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen section Paris 5-13, se demande qui assure la sécurité et la protection offertes aux SDF migrants ou non ?

M. Josselin HOUENOU, Vice-président de la FCPE Épée de Bois, pose la question de la sécurité à l'angle des rues Jean Calvin - Mouffetard - Épée de Bois qui est particulièrement dangereux en raison de sa configuration, des sens interdits mal respectés (par les vélos et motos par ex.), de son positionnement en début de zone piétonne (l'après-midi, bas Mouffetard), et de la présence de nombreux camions de livraison le matin (pour les commerces de la rue Mouffetard), alors qu'il est emprunté par de nombreux enfants puisque 2 crèches (Jean Calvin et Épée de Bois) et une école maternelle (Épée de Bois) s'y trouvent à très grande proximité (moins de 50 mètres). Plusieurs parents ont d'ailleurs assisté à des scènes qui auraient pu dramatiquement se terminer. Pourrait-on envisager des mesures de sécurisation de ce carrefour (agent de circulation aux heures d'entrée et sorties d'école, passage sécurisé, piétonnisation, etc.) ?

M. Eric GONTIER, Vice-président de l'association « Heureux comme le 5 » :

Quand on recherche commissariat Paris 5 sur Internet (Google) aucun numéro ou bouton « appeler » existe. Quand on en obtient un il s'agit du 3430, qui après plusieurs taping 1, taping 2, on obtient un interlocuteur il s'est passé 4 à 5 minutes et il arrive qu'on doive raccrocher pour appeler le 17. Dix minutes de passées dans une situation de stress ou de peur.

Mme Carole DROUIN, Secrétaire générale de l'association des commerçants du quartier Jardin des Plantes :

Depuis quelques mois, la rue Geoffroy Saint-Hilaire se trouve dans un climat d'insécurité inquiétant et en forte progression.

Pour exemple :

Septembre 2020 :

- 2 cambriolages (Pharmacie et boutique de meubles asiatiques)

Octobre 2020 :

- 1 cambriolage (la même pharmacie)

- 1 vitrine cassée en pleine journée par un marginal

Décembre 2020 :

- tentative d'effraction sur la pharmacie (toujours la même)

Au quotidien, des marginaux qui empêchent l'accès de certains commerces par des attitudes inadaptées, qui « harcèlent » et qui peuvent aller jusqu'à menacer de mort certains commerçants.

De plus, à partir de 17 h 30, en ce moment, la rue est très sombre, car les lumières existantes éclairent peu.

À ajouter à ces problèmes de sécurité, un problème de sécurité routière alarmant, car depuis le changement des pistes cyclables rue Buffon, le carrefour rue Buffon et Geoffroy Saint-Hilaire accuse depuis quelques semaines de nombreux accidents de la route.

La vidéo-protection n'est pas une fin en soi, mais est-ce possible de faire passer régulièrement la police ? Ou existe-t-il des solutions plus adaptées pour retrouver une certaine sérénité ?

Pour le problème de sécurité routière, quelles sont les actions qui peuvent être envisagées ?

Mme Carole MORANGE, Présidente de l'association Vie Mouffetard, pose la question de la sécurité sur le rassemblement de roms dans le quartier, place Georges Moustaki.

Ainsi qu'un grand nombre de SDF errant la journée dans la rue Mouffetard les uns comme les autres importunent les passants et clients des magasins.

Mme Carole REMPENAU, Secrétaire générale du Comité Soufflot :

Des groupes de « jeunes mineurs » organisés, bien habillés, commettent des délits très souvent : pharmacies plusieurs fois cassées, les boutiques, quelle que soit leur activité, sont régulièrement visitées avec vol de la caisse, téléphones ou autres objets.

Agressions physiques avec arrachage de téléphone, bijoux... Les habitants sont très inquiets.

Quelles solutions peuvent être mises en place : caméras, rondes régulières, police municipale, sécurité privée ?

1 - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

Mme Florence BERTHOUT : Je salue tous les présidents et présidentes d'associations ou membres du bureau inscrits au CICA comme le veut notre Code général des collectivités territoriales qui vont poser des questions à ce CICA, qui est un Conseil d'arrondissement élargi aux associations et conformément à la loi, ne peuvent prendre la parole que les personnes qui ont déposé des questions. Toutes les règles vous ont été rapportées, je vous en fais grâce, dans le courrier qui vous a été adressé et que je voudrais bien que l'on me remette, Monsieur le Directeur de cabinet. Je n'ai pas le courrier de convocation.

Ce CICA, je vais avoir l'honneur de le présider avec mes adjoints sur un sujet qui est celui de la sécurité, en présence, vous le voyez à l'image, d'Alexandre Barrat, qui est le chargé de sécurité. Tu fais un petit coucou, Alexandre ? Et de Benjamin ISARE, parce qu'une partie des orateurs qui posent les

questions, c'est lié à l'activité du commerce. J'ai le grand honneur de recevoir pour ce CICA, et je les remercie de leur présence, Monsieur le Commissaire général, Monsieur le Commissaire Ballanger, qui est à ma droite, et Monsieur le Directeur de la DPSP, Monsieur Felkay, qui nous dira peut-être quelques mots de la DPSP en avant-première. Merci de votre présence. Votre temps est précieux. Les sujets de la sécurité et du quotidien ou de la sécurité tout court sont des sujets de préoccupation majeure. Je remercie aussi les services qui nous permettent, et mon cabinet, que ce soit opérationnel. Travailler en Zoom, ce n'est pas facile. Peuvent évidemment assister à ce CICA les personnes qui le souhaitent, en particulier les élus, membres du Conseil d'arrondissement, dont je salue la présence.

Il nous faut désigner un secrétaire de séance. Alexandre, secrétaire de séance, notre adjoint chargé de la sécurité.

M. Alexandre BARRAT, Adjoint à la Maire du 5e arrondissement est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

2 - QUESTIONS DES ASSOCIATIONS DU 5e :

Mme Florence BERTHOUT : Je vais vous lire la question de Mme Brénugat, ou Alexandre, peut-être ? Comme cela tout le monde va participer. Elle est là. Il faut un micro. Est-ce qu'on vous entend ?

M. Alexandre BARRAT : La question de Mme Brénugat, chef d'établissement de l'école Sainte-Catherine est la suivante, elle pose la question de la sécurité de la rue des Bernardins au niveau du 13-15, en face de l'école. Si un ralentisseur pouvait être installé juste avant, cela permettrait de ralentir la vitesse des véhicules qui passent vraiment vite. Serait-il possible de descendre le panneau lumineux qui informe de la présence d'enfants ? Car les conducteurs ne semblent pas le voir.

Mme Florence BERTHOUT : Ce n'est pas tout à fait une question pour vous, Monsieur le Commissaire. Je sais que c'est une rue qui est limitée à 20 km/h, qu'il y a un marquage au sol avec priorité aux piétons. Je réponds à Madame la Directrice qui doit être en audio, mais qui ne peut pas parler. Il y a déjà un rampant au début de la rue. Les rampants, je me suis bien fait expliquer cela, car c'est compliqué, vous avez les ralentisseurs, c'est quand il y a moins de 3000 véhicules par jour qui passent, les coussins berlinois, c'est quand il y a moins de 6000 véhicules qui passent. C'est un peu compliqué. Si vous en avez plus de 6000, cela veut dire qu'on ne peut mettre ni ralentisseurs ni coussins berlinois. Parfois, on peut mettre des coussins berlinois ou des ralentisseurs, mais la rue est trop étroite pour en mettre. Quand vous avez des bus qui passent, on ne peut pas mettre de dos d'âne dans ce qu'on appelle les ralentisseurs. On ne peut mettre que des coussins berlinois. Les dos d'âne, vous avez bien conscience que c'est quelque chose qui est comme ça et les coussins berlinois, c'est beaucoup plus plat, et vous avez autre chose qui s'appelle les rampants. Les rampants, c'est une matérialisation du passage piéton, mais on monte très légèrement. Dans la rue des Bernardins, vous avez déjà un rampant, mais les parents d'élèves demandent de pouvoir y installer également un ralentisseur. La direction de la voirie, c'est toujours compliqué. Pour faire un ralentisseur, on doit faire un comptage pour savoir si on a le droit d'en mettre un. S'il y a plus de 3000 véhicules jour, on ne peut pas mettre de ralentisseur. Si on a plus de 6000 véhicules, on ne peut pas mettre non plus de coussins berlinois. Pour faire court, si on a moins de 3000, après le comptage qui va être fait par la direction de la voirie, on n'a pas le droit de mettre un ralentisseur, s'il y en a entre 3000 et 6000, nous aurons le droit de mettre un coussin berlinois. Sinon nous n'aurons le droit de rien. Monsieur le Directeur de la DPSP, accordez-moi que quand les parents sont angoissés, c'est la double peine, car plus il y a de voitures, moins on a le droit de faire d'aménagement, ils ne comprennent pas. En plus, ils n'ont pas quelqu'un qui peut les aider à traverser.

Dernier sujet, il y avait ici un panneau lumineux. J'y suis allée il y a trois mois. On m'a signalé que le panneau lumineux qui était un triangle ne fonctionnait pas. Depuis, la Direction de la voirie est intervenue et le panneau lumineux fonctionne. Il y avait également un problème de poubelle qui gênait et on a fait déplacer la poubelle il y a deux mois. Reste cependant la sécurisation aux abords de cette école. J'ai répondu sur la partie un peu technique de coussins berlinois et autres fantaisies sur la rue.

M. Michel FELKAY : Merci, Madame la Maire, et bonjour à toutes et à tous. Avant de venir et quand j'ai vu la question qui n'intéressait pas spécifiquement la sécurité, mais la direction de la voirie, j'ai contacté la direction de la voirie et notamment sa directrice, Caroline Grandjean, et je connaissais les positions par rapport au comptage qui sont des règles administratives. Je pousse pour qu'il y ait un ralentisseur. Je le lui ai dit. J'attendais que la réunion se fasse. Je vais lui dire que nous souhaitons un ralentisseur si possible sans faire de comptage.

Mme Florence BERTHOUT : Il y a un dicton populaire qui dit, pardonnez-moi, c'est une expression peu laïque, qu'il vaut mieux avoir affaire au bon Dieu qu'à ses saints. Vous venez de nous en apporter une fois de plus le témoignage. Merci. La dernière fois où on a compté, si vous permettez, ça a pris six ou sept mois pour faire le comptage. La vérité, c'est qu'on n'a pas besoin de se déplacer beaucoup pour voir qu'il n'y a pas beaucoup de voitures. Vous me permettez une anecdote pour détendre l'atmosphère, on m'a dit : « On n'a pas pu compter pour le moment, parce que, tout simplement, le comptage aurait été faux, parce qu'il n'y avait pas assez de véhicules, Monsieur le Directeur ». C'est la double peine. Au motif qu'il n'y a pas assez de véhicules, on va compter quand il y en aura trop et on apportera la démonstration qu'on ne peut plus rien installer, car on sera au-dessus de 6000. Merci de nous ramener un peu de bon sens. Je crois que nous avons répondu à la directrice et surtout aux parents d'élèves qui étaient inquiets. Il faudra qu'on fasse une réunion sur place pour voir comment nous pouvons faire. Nous dirons à M. Bouniol, avec les élus, d'aller sur place pour voir où on va installer le ralentisseur, puisque Monsieur le Directeur vient de nous dire qu'il était OK, même sans comptage.

M. Laurent AUDOUIN : J'ai levé la main, mais je n'ai pas l'impression que ce système soit géré pendant la réunion. C'est un moyen de prendre la parole calmement. Je me permets d'intervenir.

Mme Florence BERTHOUT : Pourquoi on ne vous voit pas ?

M. Laurent AUDOUIN : Ma caméra a un problème. Concernant la rue des Bernardins, une petite remarque, en septembre dernier, j'avais proposé au Conseil un vœu qui comportait un ensemble de préconisations.

Mme Florence BERTHOUT : Le CICA, on ne parle que des questions. Les règles sont très claires. On ne parle que des questions. Nous ne sommes pas en Conseil d'arrondissement. Nous avons des intervenants et nous répondons aux questions de nos administrés.

M. Laurent AUDOUIN : Si le CICA consiste en des questions-réponses avec vous, ce n'est pas la peine d'inviter le reste du Conseil d'arrondissement. Je souhaitais m'exprimer en lien direct avec la question et avec la rue des Bernardins, est-ce possible ?

Mme Florence BERTHOUT : Non. Je vous invite à relire le CGCT. Tout le monde a été destinataire. Moi-même je ne peux poser de question.

M. Laurent AUDOUIN : Je ne pose pas de questions. Je contribue à la réponse à la question posée sur la rue des Bernardins. Est-ce possible ?

Mme Florence BERTHOUT : Non, car nous avons deux interlocuteurs qui sont les personnes compétentes. Nous passons à la question suivante.

M. Laurent AUDOUIN : Donc les élus sont là pour écouter religieusement.

Mme Florence BERTHOUT : Après, nous passons à la question de Philippe Gluzman, président de l'association Cinq sur cinq. Cher Philippe Gluzman, est-ce qu'il est là ?

M. Philippe GLUZMAN : Oui, je suis là. Bonjour. Dans le quartier Maubert, c'est toujours le même problème, les commerçants sont handicapés par le problème des sans-domiciles fixes qui sont toujours dans le quartier. Depuis 15 jours, il y en a un peu moins, car avec le froid, ils ont été mis à l'abri, ce qui est très bien, mais dès qu'il va commencer à faire beau, cela va redevenir le même problème qu'on a toujours eu, aussi bien pour les habitants que pour les commerçants.

Mme Florence BERTHOUT : Vous aviez rajouté une autre question, cher Philippe Gluzman. Vous mettiez : « J'ai appris que les jours de marché, plusieurs enfants roms s'organisent en fin de marché pour dérober des commerçants. J'y ai moi-même assisté ». Je crois que Monsieur Alexandre Barrat était là quand il y avait de jeunes adolescents qui étaient là pour faire la tournée et faire les poches. Peut-être Monsieur le Commissaire.

M. Thierry BALLANGER : Merci, Madame la Maire. J'ai bien repris connaissance de votre question. Le problème des gens à la rue n'est pas nouveau. Il ne s'améliore pas au fil des années. Effectivement, dans les rues parisiennes, notamment sur la place Maubert, nous avons un certain nombre de SDF quasiment sédentarisés avec les années, avec lesquels nous avons quelques réponses, mais souvent bien faibles. C'est un sujet que nous abordons très souvent avec Florence Berthout. Nous avons une très bonne connaissance de deux ou trois de ces SDF. Le plus emblématique est le fameux Darius. Au gré des saisons, ils sont plus ou moins sur site, et en hiver, le coin est beaucoup plus calme. On ne vous laisse pas dans l'embarras, puisque nous faisons régulièrement avec la DPSP des nettoyages, notamment avec le fameux Darius, des nettoyages de site. On enlève tout ce qu'il accumule au jour le jour, qui sont des nids à souris ou à rats. Nous faisons régulièrement ces opérations d'enlèvement. Chaque jour, si Darius est présent, ou les autres colonels, autour de ce petit jardin très agréable, on ne peut pas les pousser beaucoup plus loin, parce que l'on reporte le problème à la rue suivante. Les seules choses que nous trouvons à faire, c'est lorsqu'un de ces SDF est beaucoup trop alcoolisé, dangereux, ou agressif avec les passants ou les commerçants, on nous appelle, on se déplace et on les met au commissariat en dégrisement. On retire temporairement le souci à la rue et à la place, mais à long terme, ce problème n'est pas qu'un sujet police. Il ne faut pas hésiter à alerter la mairie lorsque le problème devient beaucoup plus complexe, ou faire le 17, police secours. Voilà pour les SDF.

Concernant les fins de marché, Mme Berthout m'avait signalé la présence de ces roms qui volent dans les poches et les caisses des commerçants ou des clients. Nous avons fait il y a quelque temps quelques présences, on avait mis quelques personnels de surveillance de police. Ce ne sont pas des choses probantes, mais on recommencera. Je vais le cadrer avec la DSP et Mme Berthout pour vous apporter plus de sécurisation et pour pousser plus loin ces jeunes roms qui sont là pour faire les poches. J'espère que j'ai apporté suffisamment de réponses à votre question.

M. Philippe GLUZMAN : Merci pour votre réponse.

Mme Florence BERTHOUT : On pourrait intervenir de manière systématique, c'est-à-dire être assuré qu'à la fin des marchés, il y ait systématiquement une tournée de la DSP, c'est ce que demandent les commerçants, car c'est devenu très récurrent.

M. Benjamin ISARE : Si je peux apporter un complément aux éléments que Monsieur Philippe Gluzman a apportés, on a également de plus en plus vu apparaître des consommateurs de stupéfiants, notamment au niveau de l'arrêt des taxis, où on a vu à plusieurs reprises des gens stationnés. En ce qui concerne ce type de délinquance, cela devrait être plus facile d'intervenir pour un motif précis.

M. Michel FELKAY : Ce sont des mineurs roms. On peut être présent à la fin du marché, c'est-à-dire vers 14 heures ?

Mme Florence BERTHOUT : Non. Il commence à arriver vers midi. On les voit à midi systématiquement, au marché Monge en particulier le dimanche, au marché Maubert le samedi et au marché Port-Royal. Mais c'est systématique. Ils viennent, ils rôdent, et tous les commerçants nous le disent. Des commerçants se font régulièrement voler des fonds de caisse quand ils sont occupés. Après, c'est plus tard. Et ils tournent autour des personnes âgées, mais pas que, notamment, pour essayer de récupérer le porte-monnaie qui est dans le sac. On demande qu'il y ait une présence à partir de midi.

M. Michel FELKAY: La fin du marché est à quelle heure ?

Mme Florence BERTHOUT : À 13 h 30. Mais cela démarre aux alentours de 11 h 30. C'est un vrai problème.

M. Michel FELKAY: D'accord. J'ai pris note pour être présent.

Mme Florence BERTHOUT : Monsieur le Commissaire ?

M. Thierry BALLANGER : On peut tout à fait s'organiser avec la circonscription du 7^e arrondissement pour assurer une présence DSP alternativement.

M. Michel FELKAY: Si ce sont des mineurs roms, ce n'est pas forcément la circonscription qui sera présente. Ce sera l'unité assistance aux sans-abri qui peut intervenir également. Il faut que je voie comment ils peuvent s'organiser.

Mme Florence BERTHOUT : L'unité l'UASA a une réunion par mois de coordination, c'est le comité de vigilance sociale, mais ils sont moins là-dessus. On a des jeunes qui sont des voleurs.

M. Michel FELKAY: De quel âge ?

M. Thierry BALLANGER: Entre 13 et 18 ans.

Mme Florence BERTHOUT : Selon l'interpellation, ils vont avoir 15 ans ou ils vont avoir 25 ans, si je peux me permettre. Certains font la manche. Ce sont en général des adultes qui repèrent. Et les jeunes vont faire les poches. S'ils volent quelques oranges, les commerçants s'en fichent un peu, mais le problème, ce sont les sacs à main et les fonds de caisse. Si vous avez la gentillesse d'organiser systématiquement des tournées, je pense que cela rassure. Il faudrait envoyer par e-mail ce qui est fait à mon cabinet pour que l'adjoint chargé du commerce et l'adjoint chargé de la sécurité soient informés.

Sur le plan humanitaire, les sans-abri sont suivis. Les personnes qui sont vraiment à la rue bénéficient d'un suivi actif des services de la Ville et des associations caritatives.

Nous avons Sarah Regley qui représente la FCPE de l'école Buffon. Vous êtes en ligne ? On n'a pas les téléphones de ces personnes ? Peut-on la voir ? Peut-on essayer de la rappeler ? Est-ce que M. Houenou est là ? Est-ce qu'on va voir pour les rappeler ? C'est vrai que cela est un peu compliqué.

Mme Amanda MEAR : Moi je suis présente. Je suis Mme Méar. Mais c'est le président de l'association de la FCPE de l'école de l'Épée de Bois qui vous a répondu, mais je représente...

Mme Florence BERTHOUT : Très bien. C'est vous qui allez nous poser la question. Rappelez-nous votre nom, chère Madame ?

Mme Amanda MEAR : Je suis Madame Méar, je représente la FCPE de l'école l'Épée de Bois.

Mme Florence BERTHOUT : Très bien. Nous avons une question de Monsieur Houenou, et c'est Madame Méar qui représente la FCPE l'Épée de bois. Nous vous écoutons et pendant ce temps, nous essayons d'avoir Madame Regley de l'école Buffon.

Mme Amanda MEAR : Très bien. Merci beaucoup. Je vous lis ce qu'on a présenté comme situation. Se pose la question de la sécurité à l'angle des rues Jean Calvin, Mouffetard, Épée de Bois, qui est particulièrement dangereux en raison de sa configuration, des sens interdits mal respectés par des vélos ou motards par exemple, de son positionnement en début de zone piétonne l'après-midi bas Mouffetard et de la présence de nombreux camions de livraison le matin pour les commerçants de la rue Mouffetard, alors qu'il est emprunté par de nombreux enfants, puisque deux crèches, Jean Calvin et Épée de Bois et une école maternelle Épée de Bois s'y trouvent à très grande proximité, moins de 50 m. Plusieurs parents ont assisté à des scènes qui auraient pu dramatiquement se terminer. Pourrait-on envisager des mesures de sécurisation de ce carrefour ? Entre parenthèses, on avait mis un agent de circulations aux heures d'entrée et sortie, passage sécurité, piétonnisation, etc.

Mme Florence BERTHOUT : Merci beaucoup. Qui répond ? Monsieur le Directeur ? C'est un problème récurrent.

M. Michel FELKAY : Effectivement, nous n'avons pas d'agent de point d'école à l'angle des rues Jean Calvin, Mouffetard et Épée de Bois, mais nous avons deux points à proximité, à 217 m au 5-9, et à 300 m, 5-17, tous deux tenus par des vacataires point école qui sont présents. Il est tout à fait possible de réexpertiser, parce que pour les agents de points d'école, on a un référentiel que l'on met à jour tous les ans avec la police, avec la préfecture de police.

Mme Florence BERTHOUT : Nous avons obtenu l'augmentation du nombre de points école. Depuis trois ou quatre ans, on a augmenté le nombre de points école dans le 5e.

M. Michel FELKAY : On peut tout à fait expertiser pour la rentrée prochaine la mise à jour du référentiel. Du côté de la voirie, ils nous disent qu'aucun accident n'a été recensé sur ce carrefour. Nous sommes au carrefour de deux portions de la rue Mouffetard, portion basse entre la rue de l'Épée de Bois et la place Georges Moustaki, qui est une aire piétonne fermée avec une barrière, et la partie haute, entre la rue de l'Épée de Bois et la place de la Contrescarpe, qui est en aire piétonne commerçante. C'est le tronçon qui a été piétonnisé à la demande des commerçants et dont ils ont la gestion. Notre souci, c'est plus un problème d'incivilité et non-respect du Code de la route par les personnes. On me précise qu'il n'est pas possible pour les cyclistes de prendre le passage Jean Calvin

à contresens, ni la rue Jean Calvin. Ce choix résultait d'une question de largeur de passage, une mauvaise visibilité au moment de la création de la zone 30. « Mais il faudrait regarder les archives », m'écrit-on.

Mme Florence BERTHOUT : C'est très compliqué. Vous avez un passage sous forme d'arche. De chaque côté, vous avez les parents qui montent et qui descendent pour aller à l'école du 29 rue Mouffetard, ou à d'autres écoles, mais il y a celle qu'on appelle celle de l'Épée de Bois. Il y a la crèche, il y a l'école Brossolette.

Mme Amanda MEAR : Il y a aussi l'annexe du collège Alviset. Les élèves traversent à plusieurs reprises sous l'arche pour se rendre à l'annexe qui se situe derrière. C'est vrai que je suis aussi la principale adjointe du collège Alviset. On a déjà eu des remontées où parfois, sur ce passage, ce n'est pas toujours évident. Ce n'est pas forcément sûr qu'il y a l'annexe derrière, mais il y a un certain nombre de collégiens d'Alviset qui traversent là à plusieurs moments de la journée.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY : Je voulais dire un mot. Il y a un restaurant universitaire du CROUS au pied de l'institut Pierre-Gilles de Gennes et une résidence étudiante. Il y a énormément de passage dans ce petit circuit. On avait évoqué la possibilité d'une piétonnisation, mais je ne sais pas où cela en est.

Mme Florence BERTHOUT : Pour la piétonnisation, pour le moment, nous avons un refus de la Ville qui est lié aux camions de la propreté, la DPE, mais on peut remettre cela à l'ordre du jour, la DPE nous a toujours assurés, et on leur a posé la question, mais on peut la reposer, parce que cela est évolutif, mais pour le moment, on ne peut pas, parce qu'ils ne peuvent pas passer. On a eu une fin de non-recevoir assez forte. Je propose que l'on refasse une réunion. Ce serait la meilleure solution. À titre personnel, j'y serais très favorable. Mais Monsieur Grall nous dit, après avoir interrogé tous les services, que ce n'est pas possible. Les plots ont été remis de part et d'autre, parce que les parents étaient très inquiets. Pour passer sous le passage piéton, les plots qui sont régulièrement cassés ont été repositionnés il y a quelques mois. Mais il n'empêche qu'il y a des vélos qui prennent à contresens sans y être autorisés. C'est un vrai sujet. J'avoue que nous n'avons pas de réponse. L'idéal, ce serait d'avoir un point école à cet endroit précis, parce que notamment le matin et l'après-midi, j'y suis très régulièrement, vous avez des voitures qui passent, vous avez des vélos, vous avez des motos qui passent et franchement, en dépit de tous les marquages, on peut rajouter du marquage au sol, en dépit des marquages, personne ne respecte pas grand-chose. C'est accidentogène. Quand les parents sont là, ils font attention. Le risque, c'est qu'il y ait des accidents. On a eu des incidents. Mais il y a un vrai risque d'accident.

Mme Amanda MEAR : Si je comprends bien, Mme Berthout, il sera possible de poser la question d'actualiser la demande au niveau d'un point école, mais ce serait possible si c'est accepté en septembre 2021.

M. Michel FELKAY : Oui, c'est cela.

Mme Florence BERTHOUT : Ce serait bien qu'il y ait une expertise de vos services et de la police. C'est très accidentogène. La partie piétonne évoquée par Mme Lemardeley, cela ne peut pas fonctionner si on ne ferme pas formellement ce site. Même si on le met piéton, on continuera à avoir des motos qui passent par là. Il faut réfléchir à un aménagement. Je n'ai pas la réponse. Il faut un aménagement astucieux pour éviter le passage des motos. Peut-être qu'on peut faire une réunion sur place.

M. Laurent AUDOUIN : Madame la Maire, je vous encourage à reposer la question de la piétonnisation de ce passage et plus généralement de cette partie de rue, on pourra vous appuyer en ce sens. Je suis heureux de savoir qu'on peut à nouveau discuter et délibérer des questions posées. Je voudrais juste souligner que pas plus tard qu'hier soir, en Conseil d'arrondissement, nous avons avancé sur la question des vélos, parce que nous allons faire a priori un aménagement pour avoir un double sens conforme et éviter, dissuader les cyclistes de passer par le passage piéton, ce qu'ils n'ont pas à faire.

Mme Florence BERTHOUT : M. Audouin, les questions, on intervient, tout le monde peut intervenir, à condition que ce soit lié au sujet.

M. Laurent AUDOUIN : Je crois que c'est lié au sujet. Tout à l'heure, c'était lié au sujet. Vous m'avez coupé et refusé la parole de manière scandaleuse en évoquant faussement le CGCT. C'est un petit peu compliqué. Je vais finir par compter le nombre de fois où vous me coupez la parole.

Mme Florence BERTHOUT : Nous continuons. Soyez gentils. Ce sont des réunions avec de vraies questions et de vraies réponses. Nous avons d'autres lieux pour discuter. Nous ferons une réunion sur place. Merci. Question d'Éric Gontier. Est-ce qu'on l'a eu au téléphone ? Carole Drouin, secrétaire générale de l'Association des Commerçants du quartier Jardin des Plantes.

Mme Nicole MULOT-CALVINO : J'aimerais que l'on passe dans l'ordre. Vous avez l'air d'oublier la Ligue des droits de l'homme.

Mme Florence BERTHOUT : Je vous ai oubliée, chère Madame. C'est inadmissible. Allez-y. Vous avez raison.

Mme Nicole MULOT-CALVINO : Nous avons été invitées. Nous sommes deux personnes ici présentes pour la Ligue des droits de l'homme. Je suis Nicole Mulot-Calvino et vous avez aussi Mme Élisabeth Campagnac. Nous nous posons la question de savoir, en tant que Ligue des droits de l'homme qui est une association qui assure la sécurité et la protection que nous devons aux gens de la rue, qu'on appelle SDF, aux gens de la rue, qu'ils soient migrants ou non, nous en constatons la présence devant l'église Saint-Médard, devant le Starbucks et sous le pont d'Austerlitz, quai Saint-Bernard, à la limite du 5^e et du 13^e, sur le campus de Jussieu, sur la rue Cuvier, de la Gare d'Austerlitz et dans le bas du boulevard Saint-Michel, qui sont contraints, faute de mieux, de dormir devant les pas de porte des commerces, etc. Mme Élisabeth Campagnac va compléter ma question. C'est une question qui nous concerne tous, citoyens du 5^e arrondissement.

Mme Florence BERTHOUT : On commence un premier élément de réponse avec Monsieur le Commissaire ?

Mme Nicole MULOT-CALVINO : Non. Elle complète. Élisabeth, vas-y.

Mme Élisabeth CAMPAGNAC : On trouve également des migrants sur le marché de Maubert, ainsi que sur la rue Monge. Ils font partie d'une population qui est diversifiée.

M. Thierry BALLANGER : Vous avez évoqué le sujet des gens à la rue. J'en ai parlé un peu tout à l'heure. Pour répondre précisément à votre question...

Mme Nicole MULOT-CALVINO : Je parle de la sécurité des migrants.

M. Thierry BALLANGER : Qui assure la sécurité de ces populations ? C'est la police nationale, comme elle doit la sécurité à tout citoyen se trouvant sur le territoire national. Ainsi, devant des difficultés sanitaires, médicales ou des agressions sur les populations à la rue, la police intervient. C'est assez fréquent. On en prend soin, on appelle les pompiers. Si la situation est traumatique, ils sont conduits à l'hôpital, ils sont soignés. Si les agresseurs doivent être recherchés, ils le sont. Des procès sont faits. Parfois, ce sont des agressions entre SDF, parfois non. L'action publique se fait et on va jusqu'au procès pénal pour les agressions de ces gens à la rue qui sont dans une situation très fragile et vulnérable. Nous leur devons, de toute façon, la sécurité, comme à tout administré, tout citoyen national.

Mme Florence BERTHOUT : Monsieur le Directeur ?

M. Michel FELKAY : La police assure la sécurité et nous, on essaye de les sortir de la rue. Tout à l'heure, je parlais de cette unité d'assistance et d'aide aux sans-abri, qui concerne les migrants, mais qui peut concerner aussi les mineurs roms ou des SDF classiques, et systématiquement, des contacts sont pris. Mon unité a souvent tout le pedigree. Ils savent à quel moment la personne est arrivée en France, si c'est un migrant, ils connaissent cette personne. Du reste, au sein de mon unité, pas mal de personnes parlent des langues étrangères. J'ai un agent qui parle roumain, ou bulgare, ou d'autres langues et on essaye de les sortir de la rue. Notre souci, c'est que pour certains, quand on leur propose quelque chose, ils ne le souhaitent pas. On se heurte quelquefois à des personnes qui, soit ne commettent pas l'infraction...

Mme Nicole MULOT-CALVINO : Il y a des bruits parasites. On ne peut pas vous suivre. Si on parle à côté de vous, on ne peut plus vous suivre et votre réponse nous importe beaucoup.

M. Michel FELKAY : Soit la personne commet une infraction et si elle commet une infraction, la police est compétente et si la personne est en état d'ivresse, la police est compétente également. Non seulement on protège le marché par notre présence, mais on essaye d'aller plus loin en s'intéressant, et on parlait des mineurs non accompagnés, puisqu'il y a des centres sur Paris pour eux. Quant aux SDF, on leur propose aussi un hébergement, on essaie de les prendre en compte. Mais parfois, on se heurte à des personnes qui ne veulent pas être hébergées, qui sont des personnes à la rue avec leur sac et qui créent une insécurité, un trouble, parce qu'elles s'installent devant un commerce, une bouche de métro et les personnes après nous appellent ou appellent la police pour les faire partir. On fait des opérations par rapport à ces personnes qui ne bougent pas, qui sont toujours dans la rue, des opérations qu'on appelle Personne à la rue, où on nettoie le site et on fait en sorte que le côté salubre soit bien respecté. Et on les encourage à accepter nos propositions d'hébergement. Là, c'est un travail de fond qu'on mène avec ces personnes pour les sortir de la rue. On arrive quelquefois à les faire bouger d'un endroit et elles vont à un autre endroit, et ce sont les rues avoisinantes, ou quelquefois, nous avons des réussites. Mais c'est un travail de fond qu'on souhaite faire avec les associations, notamment avec vous, ou d'autres associations. Et cela, c'est un travail constant, jour après jour, pour les sortir de la rue. Ce que je pense, c'est que quand la personne ne veut pas être hébergée, refuse tout hébergement et en plus, vit avec ses sacs, il y a un côté insalubre.

Ce qu'on peut faire avec les mineurs, vous savez, quand un mineur est tout seul dans la rue et qu'il mendie, on a la possibilité de placer le mineur, et je parle des mineurs de 13 ans, 10 ans, qui sont dans la rue, en lien avec le Parquet, celui-ci prend une ordonnance de placement provisoire. On peut les sortir de la rue. Mais pour les majeurs, quand la personne ne veut pas, mais ce n'est pas permis par la loi, il faudrait que l'on prenne le concept de dangerosité pour lui-même, il est dans la rue. Il faut qu'on puisse prendre en compte cela avec toute l'humanité nécessaire, mais qu'on puisse le sortir de la rue. Pour l'instant, la loi ne le permet pas. Il n'est pas question que, de force, on le fasse monter dans une

voiture et qu'on l'emmène dans un foyer. Une problématique se pose. Paris en cela a beaucoup de cas, pas seulement dans le 5e, mais dans d'autres arrondissements.

Mme Florence BERTHOUT : Je voudrais aborder le cas de cette personne qui nous préoccupe beaucoup, qui, qu'il pleuve ou qu'il vente, est à l'angle de la rue Pierre et Marie Curie, de la rue Lhomond et de la rue d'Ulm. Je peux vous faire part d'une expérience qui s'est passée samedi soir. Les maraudes passent le voir pour lui proposer l'hébergement. En l'espèce, il est dans un état lamentable. Un collaborateur passant dans la rue et voyant qu'il y avait la sécurité civile, celle du 12^e, m'a donné le téléphone du responsable de la sécurité civile du 12^e. Il a dû appeler vos services, Monsieur le Commissaire, parce que vous avez besoin, pour l'amener à la Pitié-Salpêtrière, d'être aidé par les policiers. Comme il estimait qu'on était dans le cas de non-assistance à personne en danger, il a essayé de l'amener de force. La personne a dû être amenée à la Pitié-Salpêtrière, parce que je ne l'ai pas vue le lendemain. Mais dès lundi matin, la personne était là à la première heure. Cette personne était nu-pieds. Il neigeait. Et la personne dort dans la rue. Nous ne pouvons rien y faire. Nous avons un autre cas, le cas de Darius, auquel Monsieur le Commissaire a fait allusion tout à l'heure, il est sur la place Maubert et il bouge un peu parfois de la rue des Anglais. C'est absolument pareil.

Je voudrais juste rappeler qu'il y a avec l'appui de l'unité des sans-abri de la Ville de Paris, l'UA SA, nous avons un comité de vigilance sociale qui se réunit à la mairie du 5e une fois par mois pour faire le point avec tous les organisateurs de maraudes, publics, paroissiaux, etc. Et la présence aussi de médecins, et notamment d'un psychiatre de Sainte-Anne, un représentant du commissariat, et il y a la DPS qui est invitée et la DPE quand ils veulent. Monsieur le Directeur expliquait qu'il y avait souvent adossé à cela des problèmes d'insalubrité. L'idée est de trouver, en partage, des réponses. Nous faisons le point sur tous les cas et en particulier pour essayer de pouvoir les orienter vers des solutions de logement quand ils le veulent bien. Le premier problème, c'est celui qu'on mentionnait, un refus de prise en charge pour le logement et le deuxième, que nous vivons au quotidien, qu'on nous signale, c'est quand une personne a des conduites addictives. Il ne peut pas avoir de logement s'il n'y a pas une prise en charge de son addiction. Nous avons une association qui s'appelle Sant'Egidio, qui travaille avec lui depuis plusieurs mois pour essayer de le faire rentrer dans un parcours de soins, c'est très compliqué, avec le logement qui va avec.

Vous avez rue Vésale, cela dépend de la Ville de Paris, 28 petits appartements, j'y suis allée la semaine dernière, qui sont en très grande précarité. Vous avez rue de Santeuil Coallia qui accueille des familles non parentales ou pas, de migrants, pour pouvoir essayer d'accompagner les enfants. Nous avons domicilié cinq ou six enfants de ces familles dans le centre Coallia de la rue Santeuil pour qu'ils puissent bénéficier de cours dans nos écoles maternelles et élémentaires. Nous avons travaillé avec les 29, rue Saint-Jacques, l'école de la rue de l'Arbalète et je vous avoue que j'ai un trou, je crois que c'est le 28 rue Saint-Jacques, mais je ne suis plus trop sûre. Je suis sur les deux autres. Enfin, un foyer de femmes à la rue qui est, en mairie du 5e arrondissement, tenu par Aurore.

Dernière chose très importante, tous les dimanches midi, vous avez une distribution de repas avec Sant'Egidio par la rue Clotaire, pour les personnes dans le besoin. On voit des populations qui ne viennent pas que du 5e. Vous pouvez avoir une jeune femme d'Europe de l'Est avec son enfant et sa mère, vous avez des personnes du secteur Maubert dont on parlait tout à l'heure, d'autres du bas Mouffetard et d'autres qui viennent d'arrondissements limitrophes. C'est sans doute nettement insuffisant, mais on essaye de faire le maximum.

M. Michel FELKAY : Je voulais ajouter, Madame la Maire et Mesdames, que nous sommes en train de conclure une convention avec la protection civile. On peut travailler avec eux sur ce sujet, puisqu'ils ont l'œil sanitaire, si je puis dire, et nous, on a le social, puisqu'au sein de l'UASA qui dépend

de la DSP, nous avons des assistants sociaux qui sont chargés aussi de faire le lien avec les associations.

Mme Florence BERTHOUT : Merci beaucoup. Qui est connecté ? Mme Drouin ? Carole Drouin, secrétaire générale de l'association des commerçants du quartier Jardin des Plantes.

Mme Carole DROUIN : Est-ce que vous m'entendez ?

Mme Florence BERTHOUT : Nous vous entendons très bien.

Mme Carole DROUIN : C'était une question sur la rue Geoffroy Saint-Hilaire, notamment en septembre 2020, deux cambriolages, et une vitrine cassée, en décembre, une tentative d'effraction pour la pharmacie et au quotidien, on est empêché dans nos commerces avec certains marginaux. À 17 h 30 en ce moment, il fait nuit, la rue est très sombre. On voudrait savoir comment on peut remédier à ce problème.

Mme Florence BERTHOUT : Monsieur le Commissaire ?

M. Thierry BALLANGER : Bonsoir, Madame. Je peux vous faire quelques réponses. Le secteur est bien évidemment repéré pour quelques semaines, quelques mois, comme étant un secteur un peu compliqué de l'arrondissement. On a bien pris note des vols par effraction qui s'y déroulent, de la présence de quelques SDF, au moins un, extrêmement nerveux, agressif, voire violent. La réponse que l'on a donnée, c'est que nous mettons en place une patrouille régulière. On est très attentif. La cellule communication du commissariat s'est déplacée et a visité les commerçants qui ont été touchés par les vols par effraction, leur a donné quelques conseils, notamment l'appel au 17, police secours, quand les intéressés sont trop présents sur le secteur de façon à ce que l'on intervienne à chaud, plutôt que lorsque l'individu n'est plus là pour pouvoir faire quelque chose sur le secteur.

Mme Carole DROUIN : Le problème, c'est que l'on ne veut pas embêter tout le monde et le 17. J'ai été menacée de mort. Je vous donne un exemple. Certes, c'est un marginal qui menace de mort et de me casser la jambe. J'ai déposé une pré-plainte vers le 10 décembre. Le 18 janvier, je n'ai pas de retour.

M. Thierry BALLANGER : C'est un défaut. J'en prends note. Après la pré-plainte, on doit vous recontacter dans les deux jours pour vous fixer un rendez-vous, que l'on prenne complètement la plainte et que l'on puisse agir judiciairement pour les faits dénoncés. Il n'y a pas d'autre chose à faire que d'appeler le 17 quand vraiment un commerçant ou un riverain est en présence de quelqu'un d'agressif et violent. Je vous encourage à le faire. Pour les pré-plaintes, je vais prendre votre nom et on va vous rappeler.

Mme Florence BERTHOUT : Mme Carole Drouin. On fait de la publicité, parce que c'est une excellente fromagerie.

M. Thierry BALLANGER : Je connaissais la fromagerie par les faits, et non Mme Drouin.

Mme Carole DROUIN : Venez me voir.

Mme Florence BERTHOUT : Il y a eu beaucoup de cambriolages. C'est devenu compliqué.

M. Michel FELKAY : Je vois dans votre question que vous soulignez que la rue est très sombre à partir de 17 h 30. Je vais voir cela avec la direction de la voirie si l'on peut faire quelque chose pour augmenter la luminosité. Cela me permet de donner des éléments sur la future police municipale qui devrait se créer vers le mois d'avril-mai. Cela ne dépend pas de nous, mais des discussions au Sénat et à l'Assemblée, qui sera une police municipale de présence sur la voie publique, à pied ou à vélo, une présence forte avec une connaissance par territoire des quartiers. Le but, c'est qu'ils vous connaissent par vos commerces, qu'ils connaissent les gardiens d'immeuble, qu'ils soient présents sur leur territoire et qu'ils puissent faire remonter tout un tas de problèmes. Les cambriolages, mis à part par la présence, on peut dissuader la présence de bandes qui pourraient rentrer dans les immeubles pour cambrioler, notamment en période de vacances. Ce n'est pas rien. Si on arpente les rues, cela peut dissuader la commission de ce type d'infraction. Et puis on sera présent par des contacts personnalisés. Je vois aussi qu'il y a des SDF violents et agressifs que vous citez dans votre question. Ces rondes de tranquillité publique, qu'on appelle tranquillité publique pour nous, elles sont importantes et elles sont là pour, à l'intérieur de la future police municipale, saisir l'unité d'aide aux sans-abri, comme on en a parlé tout à l'heure par rapport à ces SDF. S'ils sont agressifs, il faut saisir immédiatement la police.

Mme Carole DROUIN : Juste pour info, cela fait deux ans et demi que je suis présente dans cette fromagerie. Ce n'est que depuis le mois d'octobre que je vois la police dans cette rue.

M. Michel FELKAY : Ce n'est pas trop tard pour bien faire. Si vous voulez, demain matin, vous verrez des agents de chez moi.

Mme Florence BERTHOUT : Je peux me permettre une remarque ? Ce que ne cessent de dire les commerçants, mais je pense qu'Alexandre Barrat et Benjamin Isare pourraient le dire aussi bien que moi, c'est qu'ils ont le sentiment qu'on voit beaucoup de patrouilles en voiture, mais très peu à pied. En voiture, mais c'est la même chose pour nous, on ne voit pas les mêmes choses qu'à pied, outre l'aspect humain. Ça, c'est un vrai problème. Combien de fois on voit une voiture passer ? Il y a des vélos qui passent au feu rouge ou des motos, il n'y a pas de contraventions. C'est quelque chose que l'on voit tous les jours. Les gens ne comprennent pas. Si j'ai fait une incivilité, immédiatement, je vais avoir une amende. Si je suis stationnée à un endroit où il ne faut pas, etc., et là, les motos passent et on ne dit rien. C'est très compliqué. On nous le demande également, alors il faudra qu'on réintervienne en Conseil de Paris, et peut-être pourriez-vous nous donner des informations ? On voudrait qu'il y ait de la vidéo-protection. On a du mal à savoir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Monsieur le Commissaire dira que si on met de la vidéo, il faut quelqu'un qui regarde, ce qui est vrai, mais on a des endroits où on sait que, de manière récurrente, il y a des pickpockets et des difficultés. Pouvez-vous nous en dire plus sur le programme ? À la fois de vidéo-verbalisation, comment on fait si on veut avancer là-dessus ? Être partout, cela ne sert à rien, mais il y a l'axe Buffon qui doit être évoqué par Mme Regley dans quelques instants, où on demande, et Monsieur l'adjoint à la Maire de Paris s'est déplacé il y a quelque temps rue Buffon, de la vidéo-verbalisation. Une fois que vous avez aménagé la rue, une fois que vous avez mis des coussins berlinois et que vous n'y arrivez plus, et qu'il y a un point école, à part la vidéo-verbalisation et la peur du gendarme, pardonnez-moi, il n'y a rien d'autre qui marche. Sur le programme de vidéo-verbalisation et sur le programme de vidéo-protection, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, est-ce que vous pourriez nous dire comment cela fonctionne pour avoir des caméras, dans quoi il faut s'inscrire, etc. ?

M. Thierry BALLANGER : Pour la vidéo-verbalisation, c'est un programme préfecture de police. Il y a dans ce programme deux volets, un volet vidéo-protection, la plus grande partie des caméras de la préfecture de police, et un autre volet qui est la vidéo-verbalisation, qui, en termes de volume de caméras, est géré par une direction qui n'est pas la mienne, celle de l'ordre public et de la

circulation. Je n'ai pas de connaissances très techniques sur le nombre de caméras concernées et les secteurs concernés. Il y a les grands axes parisiens, mais pour les rues, comme la rue Buffon, même si c'est un axe emprunté, structurant de l'arrondissement, je ne suis pas sûr qu'il fasse partie de ces grands axes routiers qui, pour l'instant, sont sous vidéo-verbalisation par la direction de l'ordre public.

Mme Florence BERTHOUT : Ils ne le sont pas.

M. Thierry BALLANGER : Je peux faire remonter, mais je ne suis pas décisionnaire.

Mme Florence BERTHOUT : Est-ce au cas par cas ou une politique globale ?

M. Michel FELKAY : Pour la vidéo-verbalisation, un plan est en train de se constituer pour cette année et les cinq ans prochains. C'est le moment pour les maires d'arrondissement de donner les lieux à l'élu chargé de la sécurité, Monsieur Nicolas Nordman à la mairie de Paris, qui est mon élu. Je dépends de lui. C'est le moment de donner des carrefours, puisque c'est un plan qui se décline avec la préfecture de police sur différents endroits. Nous aussi, nous faisons de la vidéo-verbalisation. Nous faisons plus de 1000 PV par jour en vidéo-verbalisation. Nous utilisons les caméras de la préfecture de police sur les axes qui nous sont donnés par la préfecture de police. Il y a des axes essentiels qui sont réservés à la préfecture de police et pour lesquels on ne peut pas vidéo-verbaliser. Vous avez pour résumer à la foi la préfecture de police qui vidéo-verbalise, nous qui vidéo-verbalisons. Nous avons le même contingent de caméras. Un plan est en train de se constituer. C'est le moment de préciser si vous voulez une caméra à tel ou tel endroit.

Mme Florence BERTHOUT : On verra cela avec Monsieur Nordman qu'on connaît bien, avec Monsieur l'Adjoint et on va faire remonter par les agents concernés, surtout l'adjoint chargé du commerce, parce qu'il y a des problèmes spécifiques. On ne va pas vous en demander partout, car si on vous en demande beaucoup, il n'y a rien qui va se passer. On va essayer de voir avec les associations de commerçants là où il y a le plus de risques et les associations de parents d'élèves qui sont sensibles aux endroits accidentogènes, aussi parce qu'il y a des comportements récurrents qui sont des comportements d'incivilités.

M. Thierry BALLANGER : C'est vrai que la vidéo-verbalisation apporte une réponse aux incivilités sur les espaces publics, mais pour revenir au carrefour Geoffroy Saint-Hilaire-Buffon, à l'heure de pointe, au-delà des véhicules thermiques, on a un non-respect du Code de la route des vélos. La vidéo-verbalisation ne répondra pas. Une fois que le créneau horaire du point école est terminé, il y a des gens qui essayent de traverser, des vélos arrivent dans tous les sens. Il faut ramener de l'apaisement et que chacun respecte son moment sur l'espace public. Il y a beaucoup d'accidents à éviter entre piétons et vélos qui sont souvent en dehors du Code de la route.

Un adhérent CICA : Juste une petite intervention. On parle de vidéo, de verbalisation, mais le retour sur des îlotiers qui avaient des contacts avec les commerçants, c'était une grande chose qu'on avait il y a 20 ans et qu'on a perdue. Qui n'existe plus. On a les commerçants qui sont à la base de beaucoup de choses sur le trottoir ou sur la rue. Ils n'ont plus de contacts avec les îlotiers, ce qu'on appelait comme cela, ou les policiers aujourd'hui. On n'a plus de contact. C'est dommage. Si cette ambiance de la rue revenait avec l'îlotier et les commerçants, on éviterait beaucoup de problèmes.

M. Michel FELKAY : Cher Monsieur, c'est exactement la police municipale que nous voulons créer. Je vais rendre sur tout Paris 90 voitures, parce que je voudrais que les agents soient à pied et qu'ils connaissent micro-quartier par micro-quartier le terrain, les commerçants, les personnes qui y vivent et c'est exactement ce que nous voulons rétablir.

Mme Florence BERTHOUT : Merci, Monsieur le Directeur. J'espère qu'on pourra avoir ces policiers municipaux. Dans la mairie du 5e, ils avaient un espace et ils sont partis. Ils nous ont quittés. Quand ils ne sont pas dans l'arrondissement, c'est très compliqué pour être sur le terrain, s'il faut arriver dans un autre arrondissement, on prend une voiture. Tout cela n'est pas respectueux de l'environnement et c'est des pertes de temps considérables. Il y avait un espace à votre disposition. Il faudrait voir avec les services, il faut l'aménager.

M Michel FELKAY : Je vous remercie, Madame la Maire. On a bien pris note. Ce sont des lieux de pause. Ils ne reviendront pas pour déjeuner dans leur base. Ils seront présents sur l'arrondissement.

Mme Florence BERTHOUT : Merci beaucoup. Je crois que Sarah Regley est en ligne. FCPE de l'école Buffon.

Mme Sarah REGLEY : Vous m'entendez ?

Mme Florence BERTHOUT : Oui, on vous entend très bien.

Mme Sarah REGLEY : Bonjour. J'avais une question, notamment sur l'espace autour de l'école maternelle et élémentaire, une question d'éclairage. Quand la place a été refaite, des éclairages ont été installés, mais le gardien de l'école m'a sollicité en me disant que les éclairages étaient trop faibles le soir.

Mme Florence BERTHOUT : Il y a une règle que la Ville a mise en place, pour des raisons de préservation de la biodiversité contre la pollution lumineuse, celle de mettre tout à 9 lux. Je suis déjà intervenue sur une autre zone particulière dans le 5e, dont la rue Poliveau, et j'ai obtenu une fin de non-recevoir. Vous n'obtiendrez pas un renforcement de l'éclairage, ou alors, il faudrait remettre un ou deux lampadaires.

Mme Sarah REGLEY : Il faut savoir que la demande de l'école fait suite à ce fameux dégénéré qui est arrivé devant l'école et qui a annoncé qu'il allait égorger tout le monde. Le gardien me disait qu'on ne voyait pas ce qui se passait tellement l'éclairage était faible.

Mme Florence BERTHOUT : Il n'y a pas d'éclairage du côté Jardin des Plantes.

Mme Sarah REGLEY : Oui, c'est cela.

Mme Florence BERTHOUT : On ne pourra pas mettre d'éclairage de ce côté-là.

Mme Sarah REGLEY : Si sur le parvis de l'école l'éclairage pouvait être intensifié ou remettre une ou deux machines pour faire un peu plus de lumière...

M. Michel FELKAY : Je vais le faire au niveau de la Direction de la voirie qui me dit que l'éclairage a été réglé entre les 13 et les 19, c'est bien cela ? Mais pas assez fort ?

Mme Florence BERTHOUT : On nous dit que c'est 9 lux.

M. Michel FELKAY : Les numéros 13 et 19.

Mme Florence BERTHOUT : Il faudrait remonter. Si c'est possible.

Mme Sarah REGLEY : Oui, si on pouvait remonter en intensité, ce serait parfait.

Mme Florence BERTHOUT : Si on n'y arrive pas, cela veut dire qu'il faut mettre un réverbère. C'est compliqué. On a refait toute la rue avec des aménagements qui ont coûté très cher. Ce point-là n'avait pas été évoqué à l'époque. Cela veut dire qu'il faut reverser le trottoir. Très sincèrement, cela me paraît un peu délicat. Il faudrait peut-être que l'on voie avec l'école et avec Mme Sadaune, s'il n'y avait pas lieu, cela peut être une solution sur la petite place, de renforcer les éclairages qui sont sur l'école ou en périphérie de l'école et qui dépendent de l'école.

Mme Sarah REGLEY : Oui, notamment l'éclairage qui est à l'entrée devant la grille. Il pourrait faire l'affaire, si on arrivait à l'augmenter.

Mme Florence BERTHOUT : Il faudrait voir avec Mme Sadaune pour que, de concert, nous puissions intervenir pour renforcer l'éclairage qui est à l'entrée de l'école. Sincèrement, cela me paraît beaucoup plus jouable. Très franchement.

Mme Sarah REGLEY : Tant qu'il y a une réponse... l'éclairage a été abordé plusieurs fois depuis le début de la rentrée scolaire, mais il a été abordé à partir du moment où on a eu ce fameux incident qui a dégénéré devant l'école, qui a fait dire à l'école que l'éclairage était une question de sécurité pour l'école.

Mme Florence BERTHOUT : Monsieur le Directeur, si vous voulez bien intervenir auprès de Mme Grandjean, nous interviendrons également pour voir si, en périphérie de l'école, c'est un peu particulier, on peut demander. Les services, ce n'est pas la peine. Ils vont se tourner vers le directeur, et le directeur, si on n'intervient pas de manière spécifique, il va dire que c'est 9 lux. On va lui dire que la doctrine, c'est 9 lux. Est-ce qu'elle accepterait autour de cette entrée d'école qui est peu éclairée ? Cela n'empêche pas que l'on intervienne de part et d'autre auprès de la directrice pour voir si l'on peut renforcer l'éclairage à l'entrée de l'école. Dès que l'école est fermée, je pense qu'il n'y a plus rien à côté de l'école. Ce que dit Mme Regley est d'autant plus important que, maintenant, avec la pandémie, le Covid, on entre dans une des annexes de la rue de l'école élémentaire Buffon, et je dis bien de l'école élémentaire, il y a une entrée qui se fait juste à côté de l'école maternelle, directement dans la cour.

Mme Sarah REGLEY : De plus en plus de gens stationnent devant l'école avec cette deuxième ouverture. On n'a pas uniquement les familles qui vont à la maternelle, mais on a aussi celles qui vont à l'élémentaire.

Mme Florence BERTHOUT : Le Plan climat adopté par le Conseil de Paris du 22 mars 2018 explique ce passage en LED. Merci beaucoup, Mme Regley. Nous poursuivons les questions. Il y a une question de M. Rempenaault. C'est Monsieur ou Madame qui intervient ?

M. Hervé REMPENAULT : C'est Monsieur. Je représente le Comité Soufflot Panthéon, c'est la rue Soufflot, c'est la place du Panthéon et les rues adjacentes, rapidement un petit bout de Saint-Jacques, Le Goff, c'est tout ce quartier très intéressant. Avant de poser ma question, j'ai souhaité solliciter les habitants de ce quartier, ainsi que les commerçants, pour être le plus précis possible. Les témoignages des commerçants et habitants du quartier sont unanimes sur le fait que le secteur se dégrade d'année en année, avec, a priori, une année record en matière d'insécurité en 2020. Il est constaté des groupes de jeunes, roms, je ne sais pas, mais des groupes de jeunes mineurs, ils sont souvent très jeunes, bien organisés, correctement habillés. On a l'impression d'une sorte d'organisation

qui vient d'un peu plus haut et c'est cela qui est inquiétant. Ces derniers commettent des délits de plus en plus souvent. Des pharmacies qui sont cassées, peut-être braquées, c'est arrivé plusieurs fois l'année dernière. Les boutiques, quelle que soit leur activité, sont régulièrement visitées. On va chercher la caisse comme on peut, de manière assez violente, des téléphones ou tout autre objet. J'ai entendu cela de plus en plus souvent, et encore un peu plus grave, des agressions physiques avec arrachage de téléphone dans la rue, c'était rue Le Goff, notamment, des bijoux arrachés sur des personnes âgées. J'entendais vraiment une forme d'inquiétude de plus en plus importante chez les habitants et les commerçants. Ma question, c'est quelles solutions peuvent être mises en place ? Des caméras ? Des rondes plus régulières ? Une police municipale ? Sécurité privée ?

M. Thierry BALLANGER : Je connais bien la situation du quartier Soufflot. Les physionomies urbaines se dégradent invariablement d'année en année. La vie urbaine est assez agressive, les espaces publics sont sur-saturés. En dehors de la délinquance, tout cela crée un climat très délétère, bien évidemment, dans les quartiers. La situation de la rue Soufflot, du quartier Soufflot, nous est bien connue. Nous faisons des rondes, des patrouilles, nous y intervenons sur des appels 17 et nous faisons des interpellations, bien évidemment. Cela n'apporte pas nécessairement un meilleur climat sur le secteur. Je vous promets, plutôt que de parler longuement autour de cette table en visioconférence, c'est que je prenne contact avec vous et que l'on se voie pour parler plus particulièrement du secteur. Je vais prendre les coordonnées du comité Soufflot auprès de Madame la Maire et on se verra. Ensuite, on pourra décliner les choses avec mes services.

Mme Florence BERTHOUT : Il faudrait y convier peut-être Alexandre Barrat et Benjamin Isare, si vous le voulez bien. Il y a Mme Rosset qui veut intervenir après.

M. Thierry BALLANGER : Sachant que sur le secteur Soufflot-Panthéon, on a un retour de nombreux riverains de la place du Panthéon, on a aussi une activité nocturne très forte le soir, quand les conditions climatiques le permettent, avec des attroupements de gens qui viennent faire la fête sur des aménagements qui ont été mis sur la place du Panthéon, avec des nuisances, notamment l'hôtel des Grands Hommes qui nous fait souvent des retours, qui a même été obligé de rembourser des chambres à des clients à cause du bruit sur la place. On a aussi ces aménagements qui ont été émis, pour ne pas faire de polémique, sur la place du Panthéon, qui génèrent une nuisance forte, à des horaires qui concernent moins les commerçants, comme l'a évoqué M. Rempenault.

Mme Marine ROSSET : Je voulais intervenir simplement pour dire aussi que j'avais eu une remontée identique à celle que vient de faire M. Rempenault sur le boulevard Port-Royal, la fleuriste Muscari, qui s'est plaint d'un vol qui a eu lieu à peu près dans les mêmes conditions que vous avez décrites. J'avais une petite question sur le fonctionnement du CICA. Je trouve cela très bien qu'il puisse y avoir des rencontres individuelles et en plus, en Zoom, c'est compliqué, entre les représentants des commerçants et le représentant de la police, mais il me semblait que l'idée du CICA, c'était de pouvoir délibérer ensemble des solutions que l'on souhaitait proposer. Comme c'est mon premier CICA, je voulais apprendre quelles sont les fonctions exactes de ce CICA.

Mme Florence BERTHOUT : On ne délibère pas au CICA, Mme Rosset. Je vous invite à aller voir le CGCT, c'est partout comme cela en France. Le Zoom est spécifique à la crise sanitaire. Ce n'est pas forcément très agréable, d'autant que des personnes n'ont pas d'ordinateur ou ne savent pas faire fonctionner Zoom. C'est un peu compliqué. Il y a une autre règle qui peut vous paraître très contraignante, Mme Rosset, qui est qu'en plus, pour pouvoir poser les questions, c'est le CGCT, il faut formellement être inscrit au CICA. Ce n'est pas compliqué, mais toutes les associations ont été informées, il faut faire une inscription officielle sur DDCT. Ils ont tous eu les formulaires pour donner le nom d'association, les éléments. Si vous avez une association, vous envoyez votre question, vous

n'êtes pas inscrite au CICA, vous n'avez pas le droit. La Directrice générale adjointe des Services est là. Si vous avez une question, les services vous invitent à vous inscrire au CICA, mais c'est une obligation légale de vous inscrire au CICA, même si ce n'est pas compliqué. Il faut le faire. Il y a l'ordre du jour. Les thèmes et les questions peuvent être adressés par écrit. C'est quelque chose de très formel.

M. Alexandre BARRAT : Huit jours à l'avance, n'est-ce pas ?

Mme Florence BERTHOUT : Oui, il y a des règles. On a été assez large.

Mme Marine ROSSET : Quand je lis le CGCT, je vois : « Le Conseil d'arrondissement délibère en présence des associations ».

Mme Florence BERTHOUT : Je ne sais pas ce que veut dire cette formule, mais on ne prend pas de décision. On évoque les sujets, mais il n'y a pas de délibération. Cela deviendrait ingérable. L'idée, c'est que les associations parlent et proposent des solutions et que, surtout, il y ait des personnes compétentes qui viennent à nos côtés répondre. Il y a les CDQ qui sont là pour les autres sujets. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Carole Morange. On peut lire la question de Carole Morange.

M. Benjamin ISARE : La question de Carole Morange, présidente de l'association Vie Mouffetard, située en bas de Mouffetard, sur des problèmes de sécurité causés par des rassemblements de roms au niveau de la place Moustaki, ainsi qu'un grand nombre de SDF durant la journée dans la rue Mouffetard. Les uns comme les autres importunent les passants et les clients des magasins. Ce qui avait été évoqué, et grand nombre de commerçants aux abords nous ont parlé, et on a eu cette réponse des 9 lux, mais avec une problématique de rapprochement de réverbère est à étudier sur la place Moustaki. Même problématique que ce qu'avait évoqué Philippe Gluzman pour la place Maubert.

M. Thierry BALLANGER : Pour répondre à cette question qui rejoint quelques autres que l'on a vues tout à l'heure, concernant les sans-domiciles fixes, la solution est assez simple. S'ils ne font que circuler, il n'y a pas grand-chose à faire, s'ils agressent les clients et les commerçants, c'est un appel au 17, police secours. S'ils s'installent de façon assez déterminée et sur plusieurs jours sur un site, ce sont des alertes à la mairie et on travaille ensemble avec la DSP pour essayer de repousser ces campements et de faire du nettoyage sanitaire et de retirer des débarras souvent amassés. Ce sont des solutions très opérationnelles que je vous donne. Vous posez une question, je vous réponds. J'espère que l'on va apporter quelques éléments de contexte et de réponse.

Mme Florence BERTHOUT : Monsieur le Directeur ?

M. Michel FELKAY : Je voulais dire qu'on est très vigilant vis-à-vis des enfants qui dorment dans les rues. Tout à l'heure, j'ai évoqué le fait que l'on travaille avec le Parquet. Des ordonnances de placement ont été prises, particulièrement à Mouffetard. On a effectué plusieurs opérations sur ce lieu. On avait beaucoup d'enfants exploités sur la zone, rue Soufflot. On agit de cette manière pour la présence des roms, des personnes roms, soit par mendicité, nous réalisons des opérations avec le commissariat, avec vérification des titres d'identité ou de séjour des personnes présentes, notamment roumaines. Il y a ces opérations Personne à la rue, que l'on fait avec la présence de la direction de la propreté sur place.

Mme Florence BERTHOUT : Voulez-vous rajouter quelque chose ? Éric Gontier n'est pas là. On n'arrive pas à le joindre. Je crois qu'il est souffrant.

M. Alexandre BARRAT : Je lis sa question. Question de Monsieur Éric Gontier, président de l'association Heureux comme le cinq : « Quand on recherche commissariat Paris-V sur Internet, Google, aucun numéro ou bouton appeler n'existe. Quand on en obtient un, il s'agit du 34 30 qui, après plusieurs taping 1, taping 2, c'est ainsi libellé, on obtient un interlocuteur et il s'est passé quatre ou cinq minutes et il arrive que l'on doive raccrocher pour appeler le 17. 10 minutes passées dans le stress ou dans la peur ».

Mme Florence BERTHOUT : Effectivement, c'est assez récurrent.

M. Thierry BALLANGER : En ce qui concerne les appels d'urgence, il y a une plateforme des appels d'urgence et une plateforme des appels non urgents. Le 17 vous emmène sur la plateforme des appels urgents, qui est située matériellement porte de Champperret, un bâtiment qui est partagé avec les sapeurs-pompiers. Ces appels urgents sont filtrés. S'il y a réellement urgence, le contact avec le commissariat local est immédiatement pris et les voitures sont envoyées sur site. Si l'opérateur, en fonction de ce qui lui est expliqué, estime que l'appel est non urgent, il rebascule sur la seconde plateforme, le fameux 34-30, qui, jusqu'à présent, et malgré l'attention qu'on lui porte, n'est pas une plateforme très performante. Le résultat est le suivant, faites le 17, police secours, insistez pour expliquer que votre appel est important et urgent et à ce moment-là, votre requête sera rebasculée sur le commissariat. Et il devrait y avoir une intervention.

Mme Florence BERTHOUT : Merci beaucoup. C'est très compliqué d'avoir le commissariat. Moi-même, j'en ai fait l'expérience. Je vous relance régulièrement et vous me répondez rapidement, je vous en remercie. On a beaucoup de mal à avoir le commissariat.

M. Thierry BALLANGER : Tout à fait. Il fut une époque où l'on pouvait joindre directement le commissariat. Depuis la centralisation des appels 17, avec les sapeurs-pompiers, ce n'est plus le cas. Il reste un numéro privilégié pour les partenaires du commissariat, mais sinon, l'administré passe par le 17, police secours.

Mme Florence BERTHOUT : Voilà. Nous sommes quand même censés être un peu confinés. Merci de vos réponses, merci de votre présence. Je m'étais engagée à ce que l'on essaye de faire ce CICA en 1 h 30 maximum, ce qui fait que si on commente toutes les questions et les réponses, on n'arrive pas à tenir l'agenda, et c'était très important, nous y tenions beaucoup, d'avoir la présence du commissaire et de Monsieur le Directeur. Je vous remercie de nous avoir consacré du temps. La sécurité est évidemment une préoccupation quotidienne de nos administrés et de nous. Et la sécurité permet de continuer à protéger les plus fragiles. Ils en ont besoin. Je pense aux personnes à la rue et aux personnes âgées en particulier. Voulez-vous rajouter quelque chose ? On peut lever la séance, ce CICA. Si les élus, je pense aux élus en particulier, souhaitent que le prochain CICA, parce que c'est une obligation de réunir ce CICA, soit consacré à un sujet de préoccupation partagée sur le 5e, n'hésitez pas à nous faire remonter vos suggestions. Merci beaucoup et très bonne soirée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 45.

Le Secrétaire de séance



Alexandre BARRAT